

toutes les provinces de l'Ouest, relativement aux subventions votées l'année dernière aux Provinces maritimes. Tous les premiers ministres provinciaux se sont déclarés du même avis que le gouvernement fédéral, et heureux de voir les Provinces maritimes traitées ainsi, du moins jusqu'à ce que le relevé des comptes proposé par le rapport Duncan soit terminé. L'on reconnaissait évidemment que certains facteurs d'ordre économique avaient, depuis quelques années, entravé le progrès de ces provinces, et l'on approuvait le gouvernement central d'avoir, en vue de promouvoir l'unité canadienne, donné suite aux conclusions du rapport Duncan. Même constatation dans l'attitude de l'Est à l'égard de l'Ouest. La Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard, Québec et l'Ontario ont nettement laissé comprendre au gouvernement fédéral de se montrer, envers les provinces septentrionales, aussi généreux que le permettait sa situation financière. Nous avons cru comprendre de cette attitude que nous pouvions dans les pourparlers relatifs à l'octroi des ressources naturelles aux provinces de l'Ouest aller jusqu'à consentir au maintien de la subvention accordée autrefois en compensation des terres; et de ce moment-là, le principal sujet de divergence étant disparu, il devenait bien plus facile de reprendre les négociations. Ce sont là, après tout, des questions d'intérêt commun aux provinces et à l'autorité fédérale. Ce qui s'est passé à la conférence nous a permis de reprendre les conversations avec le premier ministre de l'Alberta, et il m'autorise à déclarer à cette Chambre que pour le moment il est satisfait de la manière dont elles procèdent. Je puis en dire autant pour le gouvernement fédéral. J'espère donc que les appréhensions et les craintes des honorables députés de la gauche au sujet des pourparlers relatifs à l'octroi des ressources naturelles à l'Alberta se trouveront ainsi dissipées.

Je passe au cas de la Colombie-Anglaise. Là encore, l'opinion des représentants des autres provinces nous a aidé. La Colombie-Anglaise insiste fortement pour rentrer en possession de certains terrains situés dans la zone ferroviaire et la région de la rivière de la Paix. Le Gouvernement, je le reconnais, a prévenu le désir de la province en ordonnant d'enquêter le sujet. Les honorables députés le savent, feu John Oliver, ne cessa de soutenir que la réclamation de la Colombie-Anglaise était fondée en droit, et d'insister auprès du gouvernement fédéral. Sauf erreur quant à la date, nous avons, au mois d'avril dernier, autorisé M. le juge Martin à examiner la question, et le rapport provisoire qu'il nous a adressé, sans admettre le droit strict

de la province à ces terrains, reconnaît l'équité de la réclamation. Nous n'avons pas encore reçu la conclusion définitive de M. le juge Martin. La Chambre en sera saisie aussitôt que nous la recevrons, et les honorables députés, je n'en doute pas, voudront s'en inspirer quand il s'agira de légiférer. Voilà pour la question des ressources naturelles.

M. HEAPS: A quelle politique s'arrêtera le Gouvernement au sujet des ressources naturelles du Manitoba?

Le très hon. MACKENZIE KING: Notre politique est la même pour toutes les provinces de l'Ouest, en matière de ressources naturelles. Nous sommes d'avis que toutes les provinces de l'Ouest y ont droit, mais le transfert comporte des points qui doivent être étudiés avec soin. Je ne voudrais pas en voir résulter un état de choses de nature à susciter des difficultés, soit dans le domaine provincial soit dans le champ fédéral, alors que notre intention est de les prévenir, et cela explique pourquoi nous procédons peut-être moins vite que nous aimerions.

Quant au rapport Duncan, je suis bien aise de voir l'opposition l'accueillir si cordialement et louer si hautement les services rendus par les commissaires. Qu'il me soit permis de leur rappeler—au cas où ils critiqueraient de nouveau le Gouvernement en adoptant une semblable méthode en quelque autre circonstance—que, lorsque le ministère a décidé de soumettre à une commission les réclamations des Provinces maritimes, certains honorables députés de la gauche nous ont dit—en réalité, tel était le blâme de l'opposition et en particulier des membres de la gauche représentant ces provinces—que ce n'était pas la manière de traiter cette question, et que le Gouvernement ne cherchait de cette façon qu'à échapper à sa responsabilité. Mais c'est le contraire qui est arrivé. A l'heure actuelle, le ministère a mis en vigueur une partie fort considérable du rapport, et nous avons l'intention de continuer à en exécuter les conclusions.

En ce qui concerne les recherches scientifiques, mon honorable ami, je crois, désire tout autant que le Gouvernement le développement le plus complet possible des recherches industrielles et scientifiques au Canada, de manière qu'il y ait coopération entre le Dominion et les provinces. Ici encore, je dirai que la conférence interprovinciale a été fort utile tant pour le gouvernement du Dominion que pour ceux des provinces. Le sujet a été discuté sous toutes ses faces. Les premiers ministres de quelques-unes des provinces ont indiqué dans quel sens les provinces pourraient développer les recherches scientifiques avec le plus d'efficacité, et il a été généralement convenu